

CONCOURS PROPOSÉ PAR GHOST IN THE SCRIPT

en partenariat avec Torii Time, organisateur du salon
SOLEIL LEVANT du 13 au 14 avril 2013 - Salons Curnonsky - ANGERS

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE / /

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS
.....

ADRESSE

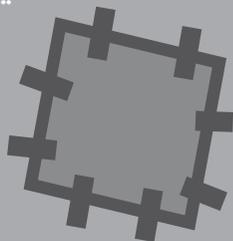
VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

E-MAIL

TITRE DU SCÉNARIO / SYNOPSIS



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Ghost
in the
script

Ecrivez des scénarios formidables !
www.ghostinthescrpt.fr



CONCOURS DE SCÉNARIO

Dans le cadre du
FESTIVAL SOLEIL LEVANT !
DU 13 AU 14 AVRIL 2013
aux salons Curnonsky
à Angers

Thème : le Yokai
妖怪
(monstre étrange)

Ghost
in the
script



COMMENT PARTICIPER ?

CONCOURS OUVERT À TOUS - UNE PARTICIPATION PAR PER-

Déposez votre projet sur le stand Ghost in the script lors du festival Soleil Levant avant le samedi 13 avril au soir.

Chaque projet devra comporter uniquement un pitch et un synopsis

LE PITCH : L'ESSENTIEL DU RÉCIT EN 2 PHRASES

LE SYNOPSIS : L'HISTOIRE RÉSUMÉE EN 1 PAGE



3 PRIX SERONT DÉCERNÉS

PRIX SHONEN



Meilleur récit pour garçons et adolescents

PRIX SHOUJO



Meilleur récit pour filles et adolescentes

PRIX SEINEN-JOSEI



Meilleur récit pour jeune et adultes

RÈGLEMENT

1. PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à tous les visiteurs du festival « Soleil Levant », sans limite d'âge, à l'exception des responsables de l'association Ghost in the script. Un seul scénario par participant est admis.

- le récit présenté doit se dérouler au Japon, ou avoir un rapport direct avec le Japon, sa culture ou son histoire. Les éléments du récit doivent être tout public.

- Chaque participant doit remplir un bulletin d'inscription avec nom, prénom, date de naissance, adresse, et téléphone. Les mineurs doivent indiquer les nom et prénom du responsable légal.

2. DÉROULEMENT

Le concours est ouvert à partir du mardi 9 avril à 10h. Les participants ont jusqu'au samedi soir, à la fermeture du salon, pour remettre leurs projets au stand de l'association Ghost in the script.

Chaque projet devra uniquement

comporter un pitch et un synopsis :

LE PITCH : en deux phrases, résumer ce qui arrive dans l'histoire, à qui cela arrive et comment cela se termine (situation initiale, déroulement, résolution).

LE SYNOPSIS : présentation de l'histoire en une page maximum, précisant l'époque, le genre (comédie, horreur, science-fiction...) les lieux, les personnages principaux, leurs adversaires éventuels, les événements marquants et comment les choses se terminent pour les uns et les autres.

Le palmarès sera annoncé dimanche à 17 heures, avant la clôture du festival. Les projets primés seront lus en public.

3. ÉVALUATION

Tous les projets seront lus et évalués par les responsables de l'association Ghost in the script. Trois d'entre eux seront primés :

- PRIX SHONEN : meilleur récit pour garçons / adolescents
- PRIX SHOUJO : meilleur récit pour filles / adolescentes
- PRIX SEINEN-JOSEI : meilleur récit pour jeunes et adultes

4. DOTATIONS

L'association Ghost in the script offrira à l'un des lauréats un stage de formation au scénario de deux jours, se déroulant sur Angers dans les 6 mois à venir. Les lots des autres lauréats seront offerts par l'association Torii Time ou par ses partenaires.

5. DROITS D'AUTEUR

Les auteurs participants au concours, y compris les lauréats, restent seuls détenteurs des droits sur leurs histoires. Ils cèdent cependant aux associations Ghost in the script et Torii Time le droit de publier leur projet à titre non commercial, sur leurs sites internet et sur support papier. Les lauréats acceptant leur prix s'engagent à mentionner le nom de l'association Ghost in the script dans toutes les démarches qu'ils entreprendraient par la suite pour faire de leur synopsis un scénario complet, un manga, une BD, un film, ou tout autre œuvre commercialisée.